

APPEL POUR L'ARRET IMMEDIAT DE L'ETAT D'URGENCE ET LA DEFENSE DES LIBERTES PUBLIQUES

Suite aux terribles attentats du 13 novembre dernier, **la situation sécuritaire et répressive a pris une dimension très particulière.** Interdictions de manifestations, perquisitions administratives, gardes à vue : l'usage politique fait par le gouvernement de l'état d'urgence a conduit ces derniers jours à la multiplication des interventions dans des milieux militants – notamment écologistes – et à de nombreuses assignations à résidence pour motifs politiques.

Le 14 novembre 2015, l'état d'urgence a été instauré en France pour une durée de trois mois reconductible. Et le 24 novembre, le gouvernement a informé le Conseil de l'Europe de « *sa décision de déroger à la Convention européenne des droits de l'Homme* » (Il donne de nouveaux pouvoirs à la police en matière de perquisitions, surveillance électronique, sans passer par le juge). A travers ce vote, les députés de « gauche » comme de droite ont mis en route un engrenage sans fin qui comme pour le plan « Vigipirate », risque de n'être jamais interrompu.



Cette situation est inquiétante. D'autant plus que les motifs pouvant être invoqués pour perquisitionner un domicile ou assigner une personne à résidence (dans le cadre de cet état d'urgence) dépassent de beaucoup la prévention/répression du terrorisme "djihadiste" qui sert de prétexte au déploiement de ces mesures. Ils permettent en fait, au gouvernement de s'en prendre aux mouvements contestant sa politique (syndicats de salarié-es, collectifs de sans-

emplois, associations alter-mondialistes, etc.). **Dernier exemple en date :** les interdictions de manifester, perquisitions et assignations à résidence qui – à l'approche de la COP 21 – ont frappé les milieux ZADistes, écologistes et alternatifs.

Le gouvernement cherche à pratiquer la politique de la peur pour museler les opposant-es à sa politique antisociale qui ne cesse de détruire tous les acquis sociaux, allant jusqu'à vouloir réduire le code du travail à sa plus simple expression. Afin d'asseoir sa politique internationale hyper agressive et guerrière, il s'efforce de faire taire toutes les voix discordantes **dans l'union nationale qu'il tente d'imposer,** notamment autour de la COP 21 en interdisant toutes les manifestations initiées par la société civile.

C'est ainsi qu'il faut analyser les affrontements de ce dimanche 29 novembre à Paris. **Ils ne sont que la conséquence de l'interdiction de manifester formulée par les autorités,** leur donnant ainsi prétexte à réprimer les manifestant-es ayant osé braver l'interdiction et se retrouvant interpellé-es par centaines, sans compter les innombrables contrôles d'identités.

Une fois de plus, ces politiques répressives et antisociales, qui visent à détruire les droits et les libertés fondamentaux, ne font que le lit des partis d'extrême droite. **Nous appelons l'ensemble de la population, à venir se mobiliser pour la défense des libertés publiques,** celles d'aller et venir, de manifester, du droit de grève... Bref cette liberté d'expression à laquelle le gouvernement dit être attaché quand il est sous le feu médiatique, **et qu'il bafoue par derrière.**

Nous exigeons : **-L'arrêt immédiat de l'Etat d'urgence**
-La relaxe pour l'ensemble des inculpé-es du 29 novembre

RASSEMBLEMENT SAMEDI 12 DECEMBRE 2015 A 14h
RDV devant la préfecture, Avenue Feuchères

SIGNATAIRES : CNT 30, SOLIDAIRES 30, AL 30, NPA 30, FA 30-84